



combatifs au quotidien

ELECTIONS professionnelles 13-20 OCTOBRE

équipes de direction du sgen-cfdt



Des élections qui doivent faire entendre votre voix

Les personnels de direction, comme l'ensemble des personnels de l'éducation nationale, vont élire à la fois leurs représentants aux comités techniques et aux commissions paritaires .

- > Avec l'ensemble des personnels, ils s'opposeront à la dégradation continue du service public d'éducation en exigeant la fin des suppressions d'emploi, et un service public d'éducation accessible à tous et pour tous.
- > Avec l'ensemble des personnels, ils soutiendront un projet ambitieux pour l'école, qui allie la volonté de faire réussir tous les élèves, et la nécessité d'améliorer les conditions de travail de tous.
- >>> Pour exercer correctement leurs missions, les Équipes de Direction du Sgen Cfdt veulent obtenir les moyens de l'autonomie affichée, une vraie concertation sur les réformes mises en œuvre, la reconnaissance de leur investissement et une relation de véritable confiance avec leur hiérarchie.

constructifs pour demain

www.sgen.cfdt.fr





Les priorités du sgen-cfdt

des personnels reconnus et respectés

affirmer le pilotage pédagogique

- Les équipes de direction ont des missions de plus en plus complexes, des responsabilités accrues, et doivent faire face à des injonctions souvent contradictoires.
- Pour mettre en œuvre leurs missions, les Équipes de Direction du Sgen-CFDT revendiquent :**
- > **De travailler en équipe de direction dans chaque établissement** (un chef d'établissement et un adjoint disposant d'une lettre de mission unique).
 - > **D'affirmer le rôle pédagogique de l'équipe de direction dans le cadre du projet d'établissement en s'appuyant sur le conseil pédagogique** et un statut rénové des enseignants permettant d'inclure dans le service des tâches différentes du « face à face pédagogique ».
 - > **D'obtenir une Dotation horaire globale en deux parties**, l'une correspondant au fonctionnement réglementaire et l'autre contractualisée avec les autorités de tutelle.
 - > **De mettre en œuvre des projets** qui ne se réduisent pas à des réponses à des commandes, et dont les critères d'évaluation ne soient pas seulement quantitatifs.
 - > **De négocier des contrats d'objectifs** qui engagent les deux signataires, (EPLÉ et autorité de tutelle) et qui engagent des moyens (humains et matériels) dans un cadre pluriannuel.
 - > **D'arrêter le grand écart constant** entre la mise en œuvre de réforme avec des personnels à convaincre, et l'obligation de supprimer des postes et d'augmenter les heures supplémentaires.

conditions de travail

- Les conditions de travail des personnels de direction ne pourront s'améliorer qu'à partir du moment où :**
- > **les moyens humains** sur les champs administratifs et informatiques seront renforcés ;
 - > **les relais intermédiaires** seront reconnus dans les établissements ;
 - > **la pression de la hiérarchie** et le travail dans l'urgence diminueront ;
 - > **les regroupements d'établissements** resteront limités aux tous petits EPLE ;
 - > **les réformes mises en œuvre** se feront de manière négociée et partagée, sans précipitation et sans prioriser la logique comptable des économies budgétaires.



13 20 octobre 2011 : je vote sgen-CFDT !

gerer les ressources humaines

- Dans les missions des personnels de direction, la gestion des ressources humaines devient très importante (entretiens d'évaluation des personnels administratifs et des agents territoriaux, entretiens de carrière des personnels enseignants, participation à la formation et à l'évaluation des stagiaires, voire recrutement...).*
- >> **Pour mener ce travail correctement et dans l'intérêt des personnels, les personnels de direction du SGEN-CFDT réclament la mise en place de formations de qualité dans les académies.**

clarifier décentralisation et déconcentration

- > **Revendiquer** la séparation des rôles entre représentant de l'état et président du Conseil d'administration.
- > **Considérer** les collectivités locales comme des partenaires à part entière.
- > **Refuser** d'être de simples courroies de transmission des injonctions hiérarchiques.
- > **Obtenir** un vrai dialogue de gestion.
- > **Exiger** les transferts de moyens avec les transferts de charge.

par l'ons equite

- > **Revendiquer un concours unique pour un corps unique... c'est équitable.**
- > **Se battre pour un accès égal des femmes** en 5^e catégorie et à la hors classe... **c'est équitable.**
- > **Réclamer une formation initiale adaptée** aux responsabilités avec une année scolaire complète où le stagiaire est nommé dans un établissement en « surnombre », et accueilli par une équipe volontaire et formée... **c'est équitable.**
 - Pas d'affectation au gré des postes vacants.
 - inclure dans les fonctions de direction une fonction de formation reconnue.
- > **Demander une part de barème** dans l'élaboration des tableaux d'avancement... **c'est équitable.**
- > **Exiger une procédure d'évaluation** réellement mise en œuvre de manière transparente et cohérente sur l'ensemble des académies... **c'est équitable.**
- > **Obtenir une GRH** soucieuse des individus et reconnaissant les acquis de l'expérience... **c'est équitable.**

cfdt cadres

Avec la CFDT cadres, les personnels de direction bénéficient d'un espace de réflexion et de débat qui enrichi la vision et les perspectives de leur métier.

- > **Ils revendiquent le développement d'un vrai dialogue social**, et la reconnaissance de leur liberté d'expression sur leur travail et les conditions de leur exercice professionnel.
- > **Ils dénoncent la logique de la performance** et la culture du résultat.
- > **Ils demandent à être associés à la réflexion** avant la mise en place de réformes qui impactent leur organisation de travail.



personnels de direction du sgen-cfdt

- > **Défendre des valeurs humanistes** au sein d'un système éducatif qui normalise les parcours scolaires sans alternatives pour les plus fragiles
- > **Privilégier le travail d'équipe** : l'action pédagogique, le suivi individualisé, la citoyenneté sont de la responsabilité de l'ensemble de la communauté éducative.
- > **Echanger sur nos pratiques professionnelles**, notre métier et réfléchir ensemble à la mise en œuvre des évolutions indispensables du système éducatif.
- > **Appartenir à un réseau académique et national de militants** réactifs et capables de suivre les dossiers grâce à nos élus (titulaire et suppléant) en CAPN et au support des Unions Professionnelles Régionales.



rejoignez le sgen cfdt
ne restez pas isolé

Le plus à l'adhérent

En adhérant, vous avez droit :

- > à l'information par la presse syndicale : *Profession Éducation*, le magazine du Sgen-CFDT, *CFDT Magazine*, et *CFDT Cadres*, le mensuel des cadres de la CFDT ;
- > à la défense et au conseil par les nombreux militants et élus, avec l'appui de notre service juridique ;
- > à une assurance professionnelle en cas de mise en cause dans l'exercice de vos fonctions ;
- > à une aide financière en cas de grève ;
- > à une formation syndicale (12 jours par an).

Pour contacter le Sgen-CFDT dans votre région : rendez-vous sur www.sgen.cfdt.fr (nous connaître / nous contacter / annuaire des Sgen)

Pour adhérer en ligne :

www.sgen.cfdt.fr



Sgen-Cfdt
des choix, des actes



Les enjeux des scrutins



CAPA, CAPN, comités techniques...

des instances élues par tous les personnels

L'ensemble des personnels, titulaires, stagiaires et contractuels de droit privé et public éliront leurs représentants aux Comités techniques ministériel et académique.

- > **Seules les organisations syndicales qui obtiendront au moins un siège dans chacune des instances seront représentatives** et participeront aux négociations avec l'employeur.
- > **Les comités techniques se prononceront sur toutes les questions collectives** qui impactent les conditions de travail des personnels (organisation des établissements, effectifs, règles statutaires, politique indemnitaire, égalité professionnelle...).
- > **Dans l'Éducation nationale, le Sgen-CFDT est l'unique organisation générale, non corporatiste.** Elle est donc la mieux à même de représenter et défendre tous les personnels.

CAPN et CAPA : le suivi de carrière

Depuis 9 ans, dans le cadre de la CAPN, et des CAPA d'un certain nombre d'académies, les élus du Sgen CFDT se sont attachés à favoriser la transparence et l'équité dans les opérations de gestion des carrières.

- > **En CAPN, il s'agit de pouvoir soutenir des dossiers de mutations**, en vérifiant que c'est bien le candidat « au meilleur profil » qui a été positionné, toutes choses étant égales par ailleurs. Il s'agit aussi, pour les élus du Sgen-CFDT, d'agir avant les opérations de mutation, en aidant les collègues dans leurs stratégies de mutation, et de pouvoir ensuite communiquer dans les meilleurs délais les résultats, ainsi qu'en expliciter auprès de chacun les motifs.
- > **En CAPA, nos élus dénoncent le manque d'équité dans les opérations de classement pour les promotions**, tant cet exercice rectoral apparaît « obscur ». Ce manque de clarté se lit aussi au niveau national, quand on compare la manière dont sont constituées les listes de classement par académie.
- >>> **Avec les évolutions statutaires, le rôle des CAPA va se renforcer sur les promotions et les titularisations. Il est important de d'assurer la pluralité pour plus de transparence et de démocratie.**



13-20 OCTOBRE 2011

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

WWWOTEZ SGEN-CFDT !

